



HAL
open science

Le pont des Grilles de la Basse-Seille (fin XIVE siècle), ancienne porte d'eau de l'enceinte urbaine de Metz

Julien Trapp, Mylène Didiot, Anthony Dumontet, Nicolas Gasseau,
Pierre-Marie Mercier, Anne Wilmouth Wilmouth

► To cite this version:

Julien Trapp, Mylène Didiot, Anthony Dumontet, Nicolas Gasseau, Pierre-Marie Mercier, et al.. Le pont des Grilles de la Basse-Seille (fin XIVE siècle), ancienne porte d'eau de l'enceinte urbaine de Metz. *Revue archéologique de l'Est*, 2016, 65 (188), pp.413-429. halshs-01455709

HAL Id: halshs-01455709

<https://shs.hal.science/halshs-01455709v1>

Submitted on 23 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue archéologique de l'Est

tome 65 | 2016
n°188

Le pont des Grilles de la Basse-Seille (fin XIV^e Siècle), ancienne porte d'eau de l'enceinte urbaine de Metz

Julien Trapp, Mylène Didiot, Anthony Dumontet, Nicolas Gasseau, Pierre-Marie Mercier et Anne Wilmouth



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/8829>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2016
Pagination : 413-429
ISBN : 978-2-915544-36-7
ISSN : 1266-7706

Ce document vous est offert par SCD - Université de Bourgogne (Dijon)



Référence électronique

Julien Trapp, Mylène Didiot, Anthony Dumontet, Nicolas Gasseau, Pierre-Marie Mercier et Anne Wilmouth, « Le pont des Grilles de la Basse-Seille (fin XIV^e Siècle), ancienne porte d'eau de l'enceinte urbaine de Metz », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], tome 65 | 2016, mis en ligne le 09 octobre 2017, consulté le 23 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rae/8829>

© Tous droits réservés

LE PONT DES GRILLES DE LA BASSE-SEILLE (FIN XIV^e SIÈCLE) ANCIENNE PORTE D'EAU DE L'ENCEINTE URBAINE DE METZ

Julien TRAPP*, Mylène DIDIOT**, Anthony DUMONTET***,
Nicolas GASSEAU****, Pierre-Marie MERCIER*****, Anne WILMOUTH*****

Mots-clés *Enceinte urbaine, pont fortifié, porte d'eau, signes lapidaires, Moyen Âge, grilles.*

Keywords *City wall, fortified bridge, water gate, mason's marks, Middle Ages, portcullis.*

Schlagwörter *Stadtmauer, befestigte Brücke, Wassertor, Steinzeichen, Mittelalter, Fallgitter.*

Résumé *Le pont des Grilles de la Basse-Seille constitue un des derniers vestiges de la fortification médiévale de la ville de Metz et un des rares exemplaires de pont fortifié en France. Bâti à la fin du XIV^e siècle, il est remblayé en 1911, ne laissant apparente que sa partie supérieure. Une étude archéologique et historique a été menée en 2011 afin d'appréhender la configuration et le fonctionnement de l'ouvrage au Moyen Âge.*

Summary *The bridge des Grilles de la Basse-Seille is one of the last vestiges of the medieval fortification in Metz. It is one of rare examples of fortified bridge in France. Built in the end of the 14th century, it is backfilled in 1911 and only its upper section is visible. An archaeological and historic study was made in 2011 to understand the configuration and the functioning of the bridge in the Middle Ages. (trad. Céline Sretenovic)*

Zusammenfassung *Die Brücke des Grilles de la Basse-Seille ist eine der letzten Reste der mittelalterlichen Befestigung der Stadt Metz. Sie ist auch ein seltenes Beispiel einer befestigten Brücke in Frankreich. Diese Brücke ist am Ende des 14. Jahrhunderts gebaut worden und 1911 aufgeschüttet, so dass nur noch ihre Oberseite sichtbar ist. Eine archäologische und historische Untersuchung fand 2011 statt, um der Plan und die Nutzung dieses Gebäudes im Mittelalter zu verstehen. (trad. Anne Wilmouth)*

1. PRÉSENTATION DU SITE ET CONTEXTE D'INTERVENTION

1.1. Généralités

Le pont des Grilles de la Basse-Seille est un des derniers témoins de l'enceinte médiévale de Metz dont les vestiges sont localisés au nord-est du centre historique de la ville, à la confluence de la Seille et de la Moselle (fig. 1). Ayant échappé aux destructions des XIX^e et XX^e siècles, l'ouvrage est un des rares ponts fortifiés encore visibles en France¹.

Le pont des Grilles de la Basse-Seille est bâti à la fin du XIV^e siècle et constitue un ajout ultérieur à l'enceinte construite à la fin du Moyen Âge. En effet, après avoir été protégée pendant près d'un millénaire par son enceinte antique, agrandie aux IX^e-X^e siècles, la ville de Metz est dotée d'une nouvelle enceinte par les patriciens de la cité à la fin du XII^e siècle. Les activités économiques et financières ayant prospéré dans les faubourgs, il devient alors nécessaire de les mettre à l'abri des convoitises des seigneurs voisins, notamment du duc de Lorraine.

1. Parmi ces ponts fortifiés, on peut citer les plus célèbres, comme le pont Valentré à Cahors (1308-1378) (SCHELLÈS, 1993), le Vieux-Pont d'Orthez

(fin XIII^e-début XIV^e siècle) (ANDRAL, 1941), la tour des Arquets à Cambrai (1395-1400) (BAUDRY *et alii*, 1991) et le pont des Trous à Tournai (fin XIII^e-début XIV^e siècle) (HOUSEN, 2004-2005).

* Président d'Historia Metensis, responsable de l'opération; assistant principal de conservation du Patrimoine, Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole, 2 rue du Haut-Poirier, 57000 Metz; docteur en Histoire de l'Univ. de Lorraine; CRULH EA 3945. jtrapp@metzmetropole.fr

** Membre d'Historia Metensis; doctorante en Histoire à l'Univ. de Lorraine; CRULH EA 3945. didiot.mylene@hotmail.fr

*** Membre d'Historia Metensis; assistant-ingénieur au CNRS; UMR 6298 ARTEHIS, 6, bd Gabriel 21000 Dijon. anthony.dumontet@u-bourgogne.fr

**** Membre d'Historia Metensis; infographiste. nicolas.gasseau@gmail.com

***** Membre d'Historia Metensis; docteur en Histoire de l'Univ. de Lorraine. p-m.mercier@laposte.net

***** Membre d'Historia Metensis; docteur en Archéologie de l'Univ. de Bourgogne; chercheur associé de l'UMR 6298 ARTEHIS, Dijon. anne.wilmouth.hag57@wanadoo.fr

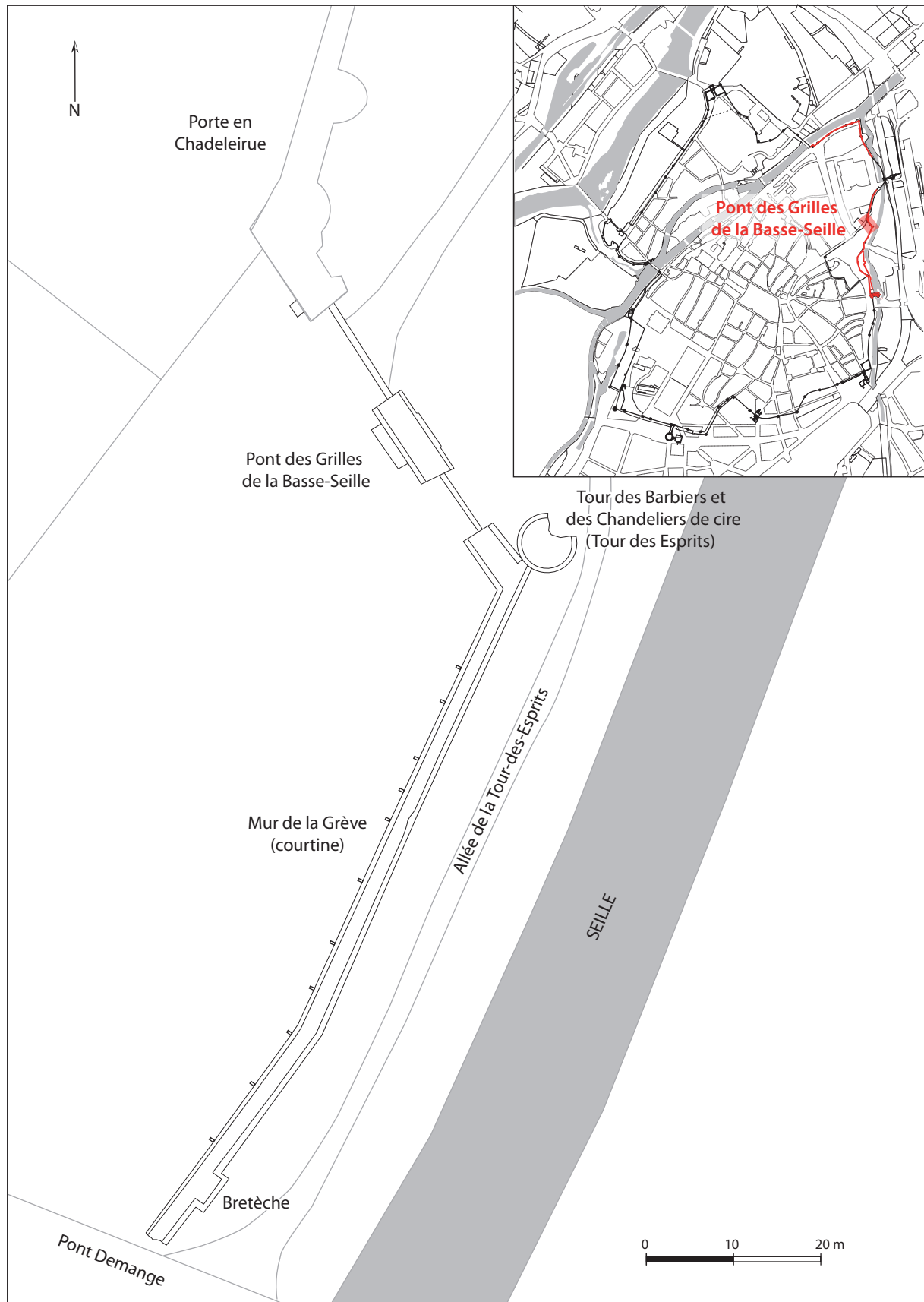


Fig. 1. Localisation et relevé en plan du pont des Grilles de la Basse-Seille (DAO : J. Trapp).

La construction de cette nouvelle enceinte débute en 1196, comme l'atteste la pièce n° 9 du cartulaire de Saint-Thiébauld émise par l'évêque Bertram (1180-1212) qui prévoit le prélèvement d'une dîme sur les legs testamentaires pour financer les travaux (TABOUILLOT, FRANÇOIS, 1769-1790, III, p. 162-163). Ces derniers s'achèvent à la fin du premier quart du XIII^e siècle. Englobant une superficie de 160 hectares et se développant sur une longueur d'environ 5 575 m, la nouvelle muraille est percée de sept portes principales – auxquelles s'ajoutent douze poternes – et est garnie de soixante-seize tours. À titre de comparaison, l'enceinte de Paris dite de Philippe Auguste, élevée entre 1190 et 1213, présente, pour un périmètre de 5 100 m, dix portes et soixante-dix-sept tours (LORENTZ, SANDRON, 2006, p. 37-39).

Les premières modifications sur les fortifications messines interviennent au début du XIV^e siècle sur le front occidental avec la création en 1324 d'un *baile* en avant du mur du front de Saint-Vincent (HUGUENIN, 1838, p. 48-49). Les travaux les plus importants sont entrepris sur le front oriental, dans le secteur dit « de la Grève », avec la construction d'un nouveau mur pour englober un quartier vulnérable de la ville, laissé jusqu'alors en dehors de la zone urbanisée. La Grève étant localisée à la confluence de la Seille et de la Cheneau, l'élévation d'un ouvrage de franchissement fortifié était nécessaire. La construction du pont des Grilles de la Basse-Seille intervient dans une dynamique de reconstruction en pierre des principaux ponts en bois, démarrée au début du XIV^e siècle, comme le Moyen-Pont-des-Morts, achevé avant 1312, et celui des Grilles de la Moselle en 1360. Véritables prolongements de la muraille, ces ponts fortifiés, ou portes d'eau, permettaient à l'enceinte de traverser les deux rivières. Formés de deux à quatre arches, ces ponts sont munis de grilles (*baires*) pour empêcher l'assaillant de pénétrer dans la cité. Grâce à un mécanisme à contrepoids, elles peuvent être relevées si nécessaire.

1.2. Contexte d'intervention

Actuellement, seuls 1 000 m de l'enceinte médiévale de Metz sont conservés. Certains éléments dispersés demeurent visibles, comme la tour Camoufle au bord de l'avenue Foch, les étages inférieurs de la tour des Wassieux (ou tour d'Enfer), sous les jardins du palais du Gouverneur, et le front de Seille, situé à la confluence de la Moselle et de la Seille, à l'est de la ville médiévale. Ces derniers éléments de la fortification messine sont étudiés depuis 2011 par l'association *Historia Metensis*. Avec le concours du SRA Lorraine, de Metz Métropole et de la Ville de Metz, quatre campagnes de relevés topographiques ont été réalisées sur trois années, entre 2011 et 2013 (TRAPP, 2011 ; TRAPP, 2012 ; TRAPP, 2013). Ces opérations ont consisté à relever l'ensemble du front de Seille à l'aide de la technique du photo-redressement. L'étude a été complétée par des observations sur le terrain et un relevé au théodolite, sans toutefois pouvoir retirer l'enduit et ainsi procéder à une réelle analyse du bâti. Ces résultats ont néanmoins pu être confrontés aux documents d'archives abondants pour les périodes postérieures à la fin du XIV^e siècle². Jusqu'à présent, les quelques études sur le sujet, principalement historiques, étaient fondées sur des sources découvertes en archives (PARNAJON, 1846 ; THIRIOT, 1970 ; WAGNER, 2003). L'étude menée en 2011 a permis de comprendre l'évolution architecturale de l'enceinte de

Metz et d'obtenir une vision diachronique de certains éléments remarquables, comme le pont des Grilles de la Basse-Seille.

1.3. État des connaissances sur le pont des Grilles de la Basse-Seille

La documentation disponible sur le pont des Grilles de la Basse-Seille est peu abondante et dispersée. Les archives municipales de Metz conservent les comptes des gouverneurs des Murs qui recèlent des informations concernant les réparations du pont. Ce fonds, qui a fait l'objet d'un travail de master à l'Université de Lorraine, est en cours d'étude par Mylène Didiot dans le cadre d'un doctorat (DIDIOT, 2011 ; DIDIOT, 2015). Le Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole et les Bibliothèques-Médiathèques de Metz entreposent également une série de photographies et de dessins du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle qui viennent compléter les sources manuscrites. Cette documentation avait été peu dépouillée et sa consultation a permis de mieux comprendre l'architecture du monument.

De manière générale, en raison de son caractère défensif, l'intérêt pour la fortification médiévale messine est tardif. Les premières études ne datent que du début du XIX^e siècle. Firmin-Claude Parnajon (1782-1860), lieutenant-colonel du corps du Génie de la place de Metz, est le premier à s'intéresser à l'évolution des fortifications de la ville à travers son *Mémoire historique sur la place de Metz* (PARNAJON, 1846). Au cours des décennies suivantes, d'autres études ponctuelles sont réalisées, mais seule la porte des Allemands attire l'attention d'érudits messins (BOULANGÉ, 1856 ; CHABERT, 1856).

La première synthèse historique sur l'enceinte médiévale est publiée en 1970 par Jean Thirirot qui ne réserve au pont des Grilles de la Basse-Seille qu'une notice de quelques lignes, faisant une description sommaire de l'édifice (THIRIOT, 1970, p. 54). Il s'est essentiellement focalisé sur l'état de la fortification médiévale entre les XVI^e et XVII^e siècles, délaissant les périodes antérieures. Pierre-Édouard Wagner est le dernier à avoir porté un nouveau regard synthétique sur l'enceinte médiévale de Metz dans les *Annales de l'Est* en 2003 (WAGNER, 2003), sans toutefois s'attarder sur certains éléments remarquables.

Le champ de la recherche était ainsi libre pour apporter de nouvelles données en lien avec le pont des Grilles de la Basse-Seille. La confrontation des documents d'archives et des relevés topographiques était nécessaire pour, non seulement, appréhender la configuration originelle et les transformations postérieures de l'ouvrage, mais aussi pour comprendre l'aménagement tardif et partiel du secteur de la Grève.

2. LE SECTEUR DE LA GRÈVE : CONTEXTE ET MODALITÉS D'AMÉNAGEMENT

Le pont des Grilles de la Basse-Seille est localisé dans le secteur de la Grève³, à l'est de la ville médiévale, délimité à l'ouest et au sud par l'Épaisse-Muraille (fig. 2)⁴. La Grève, dont le nom laisse penser à une zone composée de sable et de gravier, avait été laissée en dehors des fortifications du XIII^e siècle. D'après F. Ferber,

3. Secteur actuel du boulevard Paixhans et de l'allée de la Tour-des-Esprits.

4. La ville a fait dégager au cours du second semestre 1992 la tour établie à l'angle de l'Épaisse-Muraille et de la courtine de la porte des Allemands. Cette tour d'angle, polygonale, jusqu'alors noyée dans les terres de la fausse braie, présente un arrachement qui correspond vraisemblablement au départ de l'Épaisse-Muraille. Celle-ci, malgré son nom, ne présente cependant qu'une épaisseur de 1,40 m environ.

2. Archives municipales de Metz, Archives départementales de la Moselle, Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole, Service historique de la Défense de Vincennes.

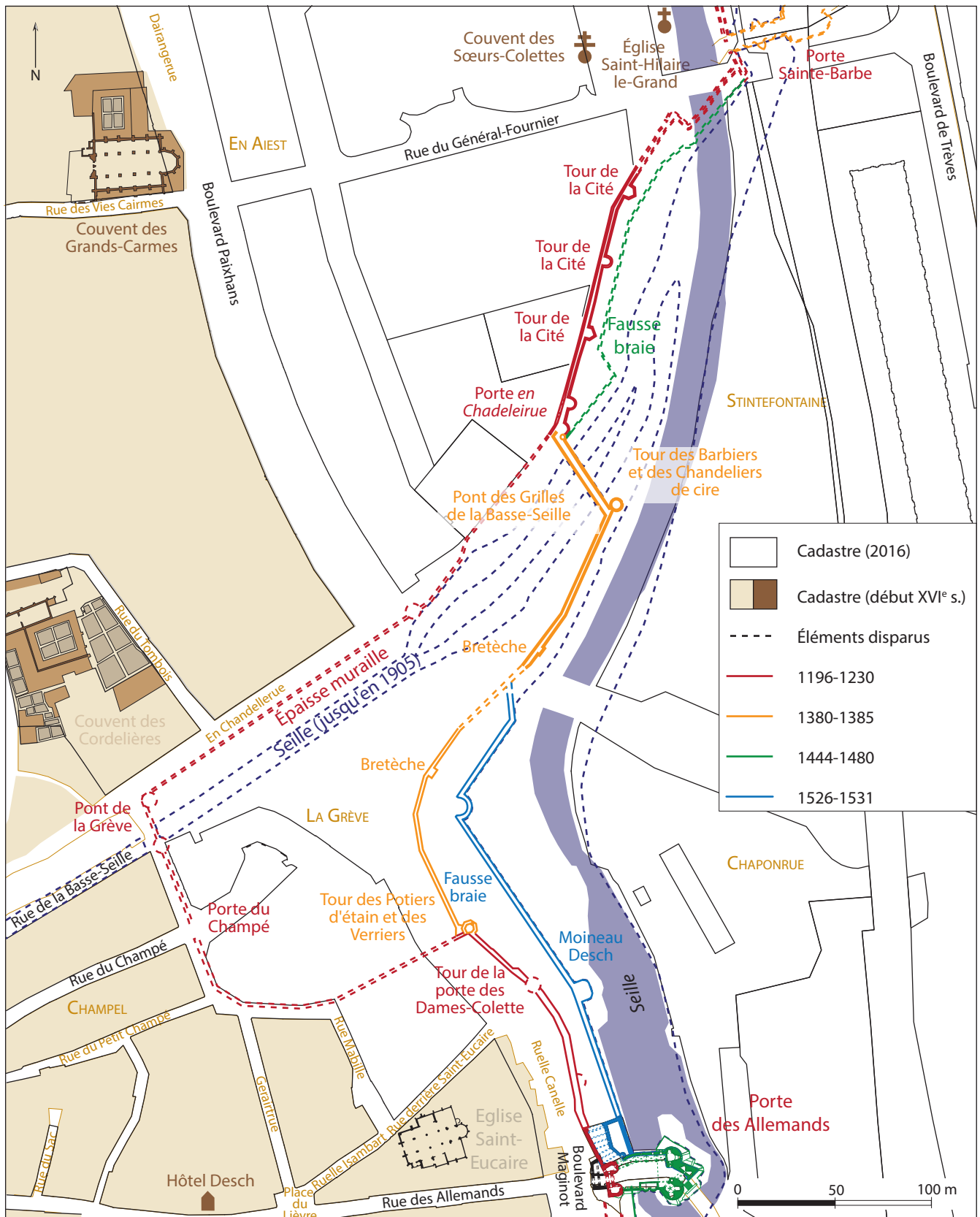


Fig. 2. Plan de la partie orientale de la ville de Metz et de l'enceinte fortifiée au début du XVI^e siècle (DAO : J. Trapp).



Fig. 3. Vue du pont des Grilles de la Basse-Seille depuis le nord. À gauche, la tour des Barbiers et des Chandeliers de cire (tour des Esprits). À droite, la porte en Chadeleirue (cliché : J. Trapp).

le fort alluvionnement de la Seille, à l'origine du toponyme, et le risque élevé d'inondation peuvent expliquer ce choix. La Grève conserve jusqu'à la fin du Moyen Âge son caractère de terrain vague, dépourvu de toute construction importante. Au XV^e siècle, il sert à l'étendage des draps, tandis qu'un concours de tir à l'arbalète y est organisé en 1523 (FERBER, 2012, p. 115). Il semble donc que la rivière ait constitué une entrave à l'extension urbaine dans ce secteur.

La Seille a par ailleurs un intérêt économique important pour la ville au Moyen Âge. Plusieurs moulins y sont attestés en plus de ceux de la Basse-Seille : le moulin aux Arènes et celui de la Haute-Seille (BOUR, 1932, p. 29-38). Bien qu'aucun port ne soit attesté sur la Seille à Metz, la rivière est utilisée au moins jusqu'au XIV^e siècle comme voie navigable pour acheminer le sel du Saulnois (*ibid.*, p. 7).

Le contournement de la Grève par l'enceinte du XIII^e peut également s'expliquer par des raisons politiques. En effet, les moulins de la Basse-Seille, attestés avant 1236, appartiennent à l'évêque de Metz, propriétaire du cours de la Seille (TABOUILLOT, FRANÇOIS, 1769-1790, III, p. 189-190, cité dans BOUR, 1932, p. 35). L'évêque étant régulièrement en conflit avec les magistrats de la cité, il est possible que le tracé de l'enceinte urbaine élevée par ces derniers ait volontairement contourné ce secteur. Lors de son éviction à Vic-sur-Seille en 1234, l'évêque a vraisemblablement cédé les moulins et ce secteur à la ville, permettant d'envisager leur mise à l'abri (BOUR, 1932, p. 35).

Dès 1324, il est prévu d'enclorre cet espace. Le mur de l'Épaisse-Muraille suit les courbes de niveau pour la contourner, expliquant ainsi le dénivelé de plus de six mètres entre la tour des Potiers d'étain (170,10 m [NGF]) et la porte en Chadeleirue (163,65 m [NGF])⁵. La Grève était ainsi légèrement encaissée et baignée par la Seille. Elle constituait une zone profondément enfoncée dans les défenses de la cité, ce qui pouvait se révéler fort préjudiciable.

5. Altitude estimée d'après les relevés du XIX^e siècle.

La fermeture de cet espace n'est exécutée qu'à la fin du XIV^e siècle. Vers 1380-90, les bourgs de Burey, Stoxey, Chaponrue et Stintefontaine, qui s'alignent devant le mur d'enceinte, de part et d'autre de la confluence des deux bras de la Seille, sont successivement déplacés ou détruits. Les annales de la cité rapportent qu'« en 1381 fut commencée à faire la nouvelle fermeture à la Grève au Champel » (FERRY, XVII^e siècle, p. 345). Ce prolongement de l'enceinte du XIII^e siècle est mentionné plus tard dans un acte du cartulaire de l'hôpital Saint-Nicolas (TABOUILLOT, FRANÇOIS, 1769, IV, p. 756-757) daté du 23 janvier 1420 : « [...] donnons, cédonz & otroions, pour tous jours mais, aux Maistres & Freres dudit Hospital, pour, & en nom dudit Hospital, une plesse en lieu c'on dit à la Greive, entre lez murs de nostre Citeit, c'est assavoir celle plesse, dez le foussez qui siert en la pousterne qui à présent est meuriée, qui est en droit la rue du beix Champel, & tout au long droit à ligne en jusque au goussat don neufz murs de Chaponrue, & tout ensi comme les ensengnes se portent, & dèz ledit foussez allant ladite plesse en jusque au neufz murs, vers Chaponrue, & en jusque aux anciens murs, qui sont en droit Saint Eukaire, qui souloient faire cloyson de nostre dite Citeit. [...] ». Dans ce texte, il est également question de la poterne située en bas de la rue du Champé qui est murée en 1420. Il est probable qu'elle le fut en raison de son inutilité à la suite de la construction des nouveaux murs. Afin de franchir la Seille, il était nécessaire de bâtir le pont des Grilles de la Basse-Seille, véritable prolongement du mur d'enceinte.

3. LE PONT DES GRILLES DE LA BASSE-SEILLE

3.1. Description architecturale

Situé à 340 m au nord de la porte des Allemands, à une quarantaine de mètres à l'ouest du cours actuel de la Seille, le pont des Grilles de la Basse-Seille enjambe aujourd'hui l'allée de la Tour-des-Esprits (fig. 3). Il ne reste de visible que la partie supérieure de l'édifice en raison du remblaiement du secteur au cours de la première annexion allemande (1871-1918).

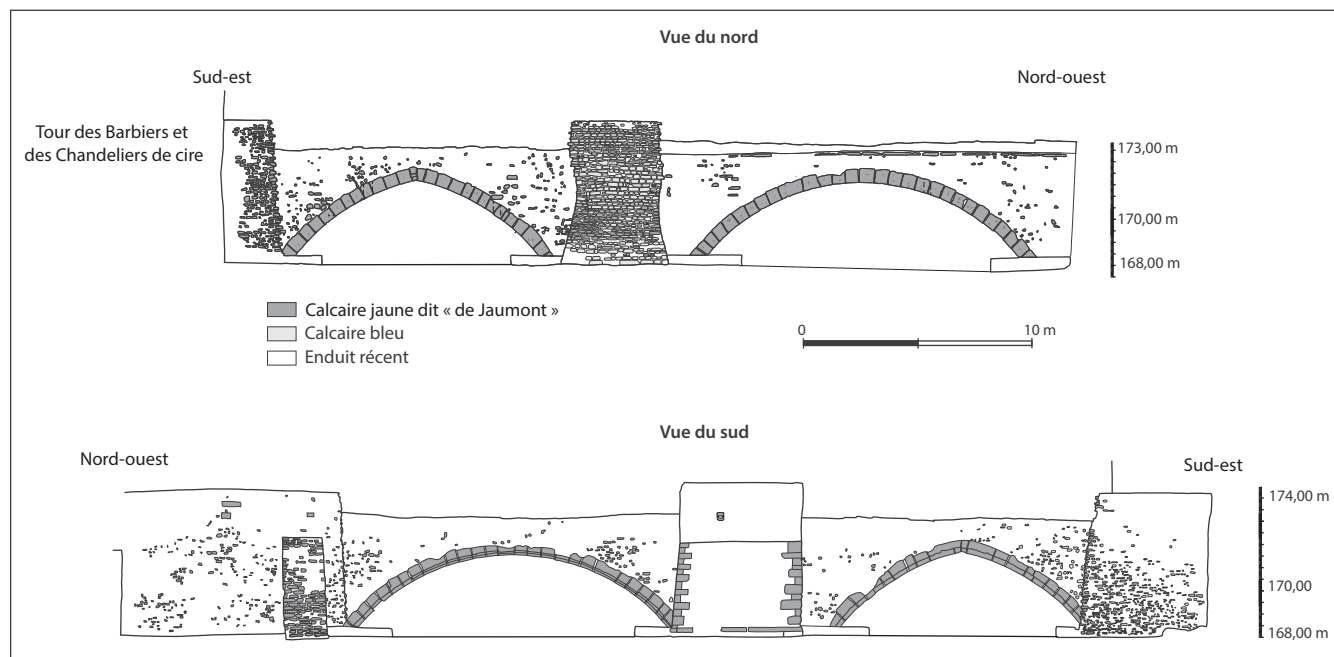


Fig. 4. Relevé en élévation des faces sud-ouest et nord-est du pont des Grilles de la Basse-Seille (DAO : J. Trapp).

L'ouvrage, orienté sud-est/nord-ouest, forme un angle de 120° avec le mur de la Grève construit à la fin du XIV^e siècle. Long de 47 m et large de 3,90 m sans le contrefort situé dans la partie sud, il se raccorde au nord-ouest à l'enceinte du $XIII^e$ siècle, au sud de l'ancienne porte en Chadeleirue, aujourd'hui murée. Le niveau de remblais recouvre le pont jusqu'à une altitude d'environ 168,00 m (NGF) et son sommet, couronné par un chemin de ronde, culmine à 174,63 m (NGF).

Le pont comporte deux arches, encadrées de part et d'autre au nord-est et au sud-ouest par deux murs parallèles, dont la partie sommitale forme les parapets du chemin de ronde (fig. 4). Ces deux murs sont chaînés verticalement aux deux arches par des piédroits harpés et deux voûtes cintrées. Au sud-ouest, le pont est renforcé dans sa partie centrale et occidentale par deux contreforts.

Le mur médian sur lequel s'appuient les deux arches est long d'environ 35 m et large de 0,60 m (fig. 5). Il est haut de 5,10 m. En raison des restaurations de 1957 et de 1996, il est en grande partie recouvert d'un enduit de mortier composé de gravillons, de petits galets et de sable, rendant difficile l'observation de son appareillage. Seule la face nord, entre les deux arches, laisse apparaître un appareillage régulier composé de moellons équarris en calcaire de Jaumont et en calcaire bleu. La différence d'appareillage et ce mélange de matériaux laissent également penser à des réfections postmédiévales.

À l'est, l'arc est brisé. Il présente une ouverture large de 10,56 m et haute de 3,73 m. Il est constitué de vingt-six blocs taillés en calcaire jaune dit « de Jaumont » d'une dimension moyenne de 0,61 m de longueur, 0,54 m de largeur et 0,52 m d'épaisseur. Ils sont séparés par des joints réguliers épais d'environ 3 cm. Il faut noter que le départ occidental de cet arc présente un angle différent du reste du parement (fig. 6). Il est donc possible qu'il ait été reconstruit à une date ultérieure et qu'il s'agissait à l'origine d'un arc surbaissé, comme son homologue.

L'arc situé à l'ouest du pont est surbaissé et forme une ouverture large de 13,54 m pour une hauteur de 3,60 m. Il se compose de vingt-neuf blocs taillés en calcaire de Jaumont qui mesurent 0,60 m sur 0,57 m, pour 0,57 m d'épaisseur, et sont liés par des

joints épais de 3 cm. Le départ d'un troisième arc, composé de deux blocs taillés en calcaire de Jaumont est également visible au sud de l'arc surbaissé et semble noyé dans le mur (fig. 7). Il est conservé sur une hauteur de 1,04 m. Ces deux blocs mesurent 0,57 m sur 0,54 m pour 0,53 m d'épaisseur et comportent des traces de taille semblables à l'utilisation de la bretture et de la gradine.

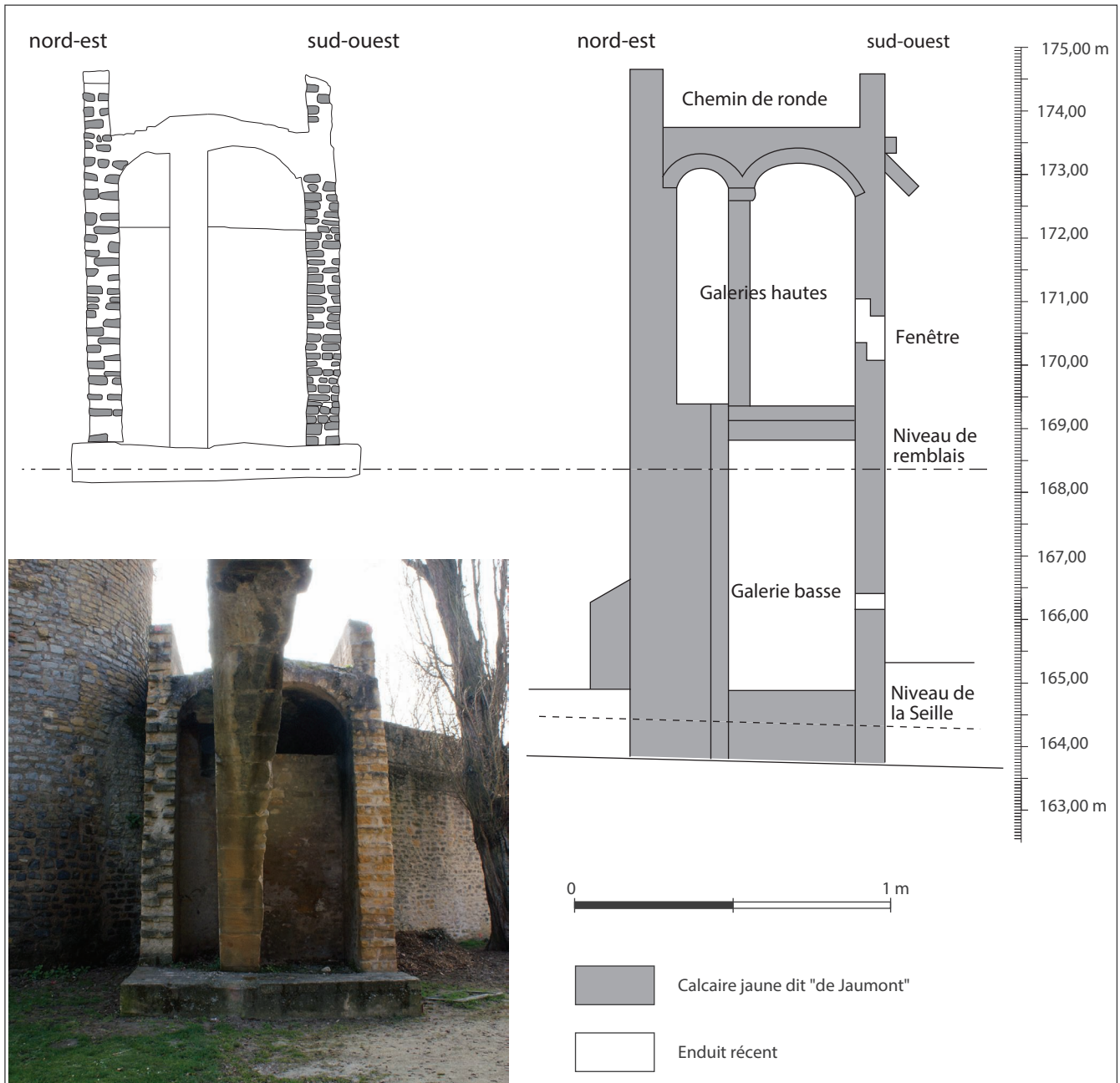
Le mur central est encadré par deux murs latéraux. Ils sont interrompus au niveau des deux arches, mais ils étaient construits à l'origine d'un seul tenant et mesuraient respectivement 47,43 m et 37,75 m. Par ailleurs, l'entrée de la cage d'escalier qui permettait d'accéder aux grilles du pont, attestée sur les relevés du XIX^e siècle, est aujourd'hui impraticable. Elle est encore visible sous la galerie voûtée, entre les deux arches.

Deux contreforts viennent aussi renforcer le mur du pont et s'appuient dessus dans sa partie centrale. Haut de 4,15 m, large de 5,64 m et épais de 1,26 m, le premier est chaîné aux angles par un piédroit en besace, composé de quinze blocs taillés en calcaire de Jaumont. De dimensions moyennes (0,57 m x 0,46 m x 0,20 m), ils présentent pour certains des marques lapidaires. L'appareillage du blocage est peu visible en raison de l'enduit de mortier qui vient le recouvrir. Le second contrefort est haut de 4,40 m et présente une largeur de 1,70 m pour une épaisseur de 1,06 m.

3.2. L'apport des matériaux de construction et des signes lapidaires

Le principal matériau employé est le calcaire de Jaumont, bien que certains moellons soient taillés dans un calcaire bleu, probablement en lien avec des réfections ultérieures. Son parement est assisé avec des joints de lits non rectilignes et met en œuvre des moellons équarris de dimensions moyennes de 0,25 m sur 0,10 m, noyés dans un mortier de chaux blanchâtre composé de petit cailloutis et de sable.

Les principales carrières de Jaumont sont situées de nos jours à une vingtaine de kilomètres de Metz, notamment dans les localités de Malancourt-la-Montagne et Roncourt. Toutefois,



▲ Fig. 5. Relevé en coupe du pont des Grilles de la Basse-Seille en 2011 (à gauche) et en 1822 (à droite) (vue du nord-ouest) (DAO : J. Trapp, d'après L. Klipffel).

◀ Fig. 6. Départ occidental de l'arche brisée. Il présente une orientation sensiblement différente de celle du reste de l'ouvrage. On distingue également les deux orifices et la zone creusée dans la pierre laissés par le système de contrepoids (cliché : J. Trapp).



Fig. 7. Départ d'une troisième arche, aujourd'hui détruite, placée au sud-ouest de l'arche surbaissée (cliché : J. Trapp).

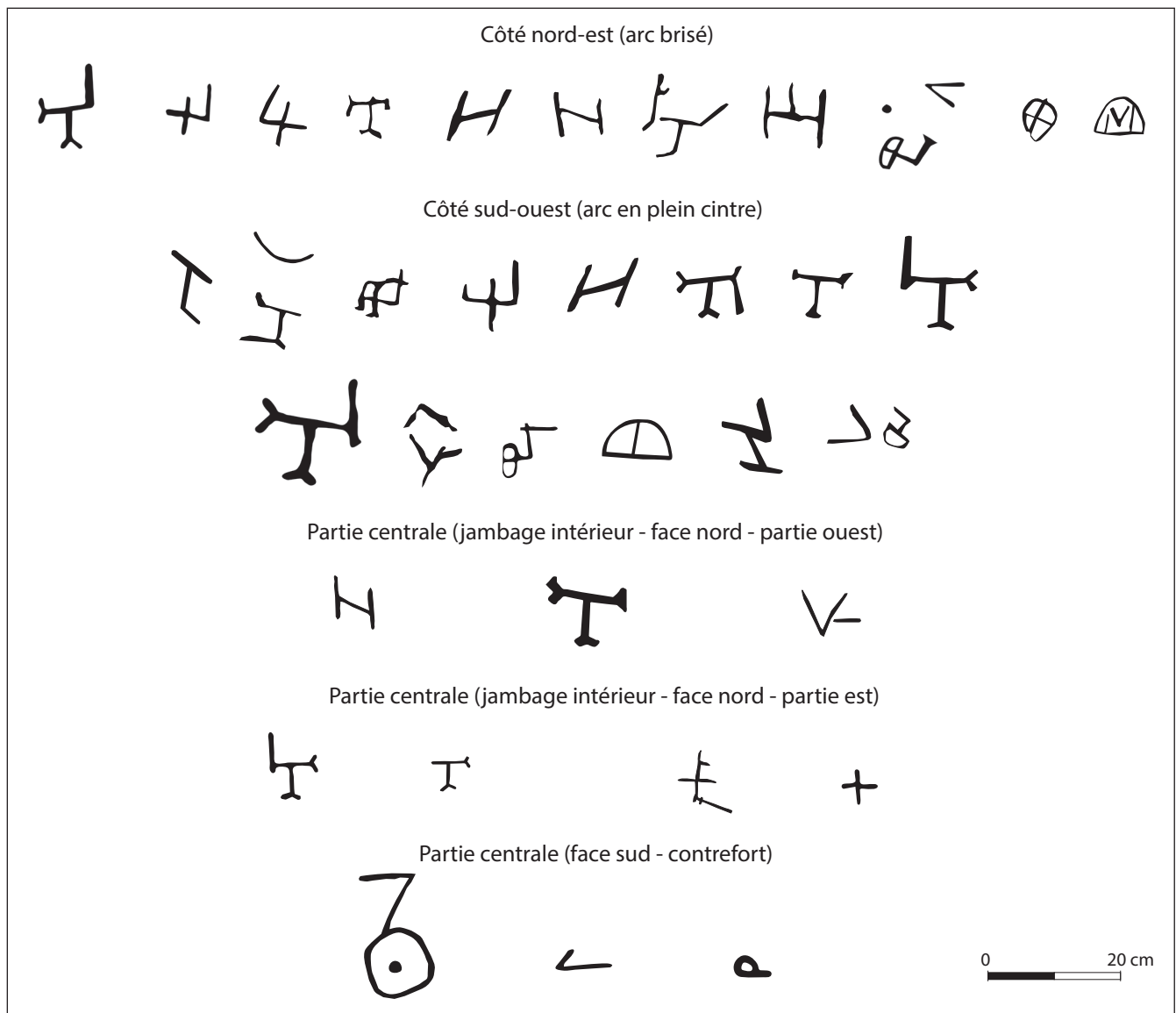


Fig. 8. Relevé des principaux signes lapidaires gravés sur les blocs du pont des Grilles de la Basse-Seille (DAO : J. Trapp).

ce matériau était exploité sur une plus grande partie du plateau lorrain au Moyen Âge. Jusqu'à la fin du XV^e siècle, le calcaire de Jaumont provenait des carrières situées au sommet du mont Saint-Quentin, qui culmine à 358 m, à l'ouest de Metz. Plus bas, il existait des carrières de calcaire à gryphées de couleur bleue, de moins bonne qualité. Ces carrières étaient alors exploitées par la cité (Arch. mun. de Metz, EE 26) et sont mentionnées dans les comptes des gouverneurs des Murs de la seconde moitié du XV^e siècle à plusieurs reprises (Arch. mun. de Metz, EE 28). Elles étaient encore visibles au XIX^e siècle, avant la construction du fort de Plappeville en 1867-1870.

Les blocs des deux arches du pont présentent également la particularité d'être gravés de signes lapidaires. Sur le pont des Grilles de la Basse-Seille, soixante-huit exemplaires ont été relevés : dix-sept sur les blocs de l'arc brisé, quarante et un sur les blocs de l'arc cintré, trois sur le jambage harpé occidental, quatre sur le jambage harpé oriental et trois sur les blocs de parement du contrefort (fig. 8).

La plupart de ces signes s'apparentent à des marques de tâcherons, laissant penser qu'une vingtaine d'ouvriers a travaillé sur les arches. D'après leur position sur les différents éléments du pont, il est possible d'en déduire que ces blocs ont été taillés par une même équipe de tailleurs de pierre et qu'ils sont donc contemporains. Des marques similaires ont également été observées sur la tour des Barbiers et des Chandeliers de cire (ou tour des Esprits), suggérant que ces deux éléments ont probablement été construits durant la même période.

Certains signes sont toutefois différents et représentent une demi-lune barrée, évoquant la forme d'un arc cintré. Les seize marques recensées sont toutes gravées sur les blocs de l'arc surbaissé, qui étaient déjà pourvus d'un signe lapidaire. Aucun de ces signes n'a été observé sur l'arc brisé. Il semblerait qu'il s'agisse de marques de positionnement, ou d'assemblage, pour faciliter la mise en place des blocs de l'arc surbaissé lors de la construction du pont.

Les archives n'ont toutefois livré aucune information sur les tailleurs de pierre ayant œuvré sur le pont des Grilles de la Basse-Seille. Les signes lapidaires semblent indiquer qu'une probable reconstruction de l'arc brisé a été réalisée par la même équipe de tailleurs de pierre, donc peu de temps après l'élévation du pont.

3.3. Configuration et utilisation du pont médiéval

Aux XIV^e-XV^e siècles, le pont des Grilles de la Basse-Seille présente une composition plus complexe qu'aujourd'hui. Grâce à une série de documents antérieurs au début du XX^e siècle – des relevés (fig. 9), des dessins (fig. 10) et des photographies (fig. 11) –, sa configuration originelle est relativement bien connue, ainsi que la topographie de la Grève. Les moulins de la Basse-Seille étaient situés au sud du pont. La partie encore visible aujourd'hui n'est que sa partie supérieure. À cet endroit, un système de contrepoids permettait d'actionner ses grilles, situées dans sa partie inférieure, laissant ainsi passer les deux bras de la Seille.

La configuration interne du pont est relativement bien documentée grâce à un relevé de Lucien Klipffel (1873-1946), conservé aux Bibliothèques-Médiathèques de Metz et basé sur un document de 1822. L'ouvrage était haut de plus de 13,30 m depuis ses fondations et surplombait le niveau de la Seille de plus de 11,30 m (fig. 9).

La face nord-est est connue grâce à une série de photographies prises en 1911, peu de temps avant le remblaiement du pont⁶ (fig. 11). Ces clichés permettent de suggérer quelques remarques à propos de sa construction, comme le laisse déjà penser le départ de l'arche brisée, différent du reste de la construction. En effet, le pont des Grilles de la Basse-Seille a peut-être été construit en deux campagnes de travaux successives ou a subi d'importantes réfections, comme le montrent certaines différences architecturales entre les deux sections : les arcs de décharge visibles sur les photographies sont en blocs taillés du côté est, tandis qu'il s'agit de moellons du côté ouest (fig. 12). Toutefois, en dehors de ces observations, aucun élément ne permet de l'attester formellement. La partie concernée est aujourd'hui remblayée et aucune analyse de mortiers n'est envisageable en raison des réfections contemporaines.

En outre, le pont était formé par le passage couvert du chemin de ronde qui reliait la tour des Barbiers et les tours de la porte en Chadeleurue. Du côté sud-ouest, il était éclairé par six fenêtres dont il ne reste plus de trace, mais qui sont visibles sur le relevé de 1822 (fig. 9) et les photographies de 1911 (fig. 13). Le départ d'arche observé au niveau du sol pourrait être la preuve que le mur sud-ouest était initialement ouvert. L'arche aurait alors été incorporée dans la maçonnerie lors de la fermeture du mur.

En 1814, le chemin de ronde était encore couvert par un toit à deux pans et son parapet nord était crénelé, comme le montre un dessin de cette époque (fig. 10). Le tout semble disparaître avant 1822, comme l'atteste le relevé de Lucien Klipffel (fig. 9). Les deux arches étaient équipées de grilles (ou *baires*), qui sont des espèces de herses formées d'une série de fuseaux ou « *bairons* » en bois avec des sabots de métal, réunis à leurs extrémités supérieure et inférieure par deux madriers horizontaux nommés « *les sappins* ». À la façon d'une herse sur une porte, elles peuvent être descendues pour bloquer la navigation à l'ennemi. Le mécanisme est abrité dans le passage formé par deux murs latéraux, sous les deux arches actuellement visibles (fig. 14). Les grilles coulissent probablement par une fente présente dans le sol. Leur position correspond à des creux cylindriques encore visibles dans les arches, et qui avaient sûrement pour rôle de leur permettre de coulisser les cordages sans heurter l'arche de pierre. Cette dernière présente également deux paires d'empreintes cylindriques de 2 cm laissées sur le parement et ayant manifestement servi à fixer des pièces de métal (fig. 6 et 15) : leur positionnement coïncide avec la largeur de la grille représentée sur le relevé de 1822 et correspond probablement aux poulies utilisées pour désaxer les cordes ou les chaînes des contrepoids, qui, sans cela, auraient été gênées par l'arche. La confrontation de ces données permet de proposer une restitution de ce mécanisme, en constatant que le système de contrepoids n'est pas complètement symétrique au niveau de l'arche brisée (fig. 15).

Le pont est peu remanié jusqu'en 1911. En raison de la déviation du cours de la Seille en 1904-1905, le secteur de la Grève, tout comme le pont, est remblayé sur plus de six mètres en 1911 pour y réaliser une zone de promenade (fig. 13). En 1932, dans sa *Topographie orientale de la ville de Metz*, Roch-Stephan Bour rappelle que des travaux sont effectués sur le pont durant l'été 1931 (BOUR, 1932, p. 29) (fig. 16). C'est à ce moment qu'il est dépourvu de son parement extérieur, lui conférant son aspect actuel.

6. Conservées aujourd'hui au Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole.

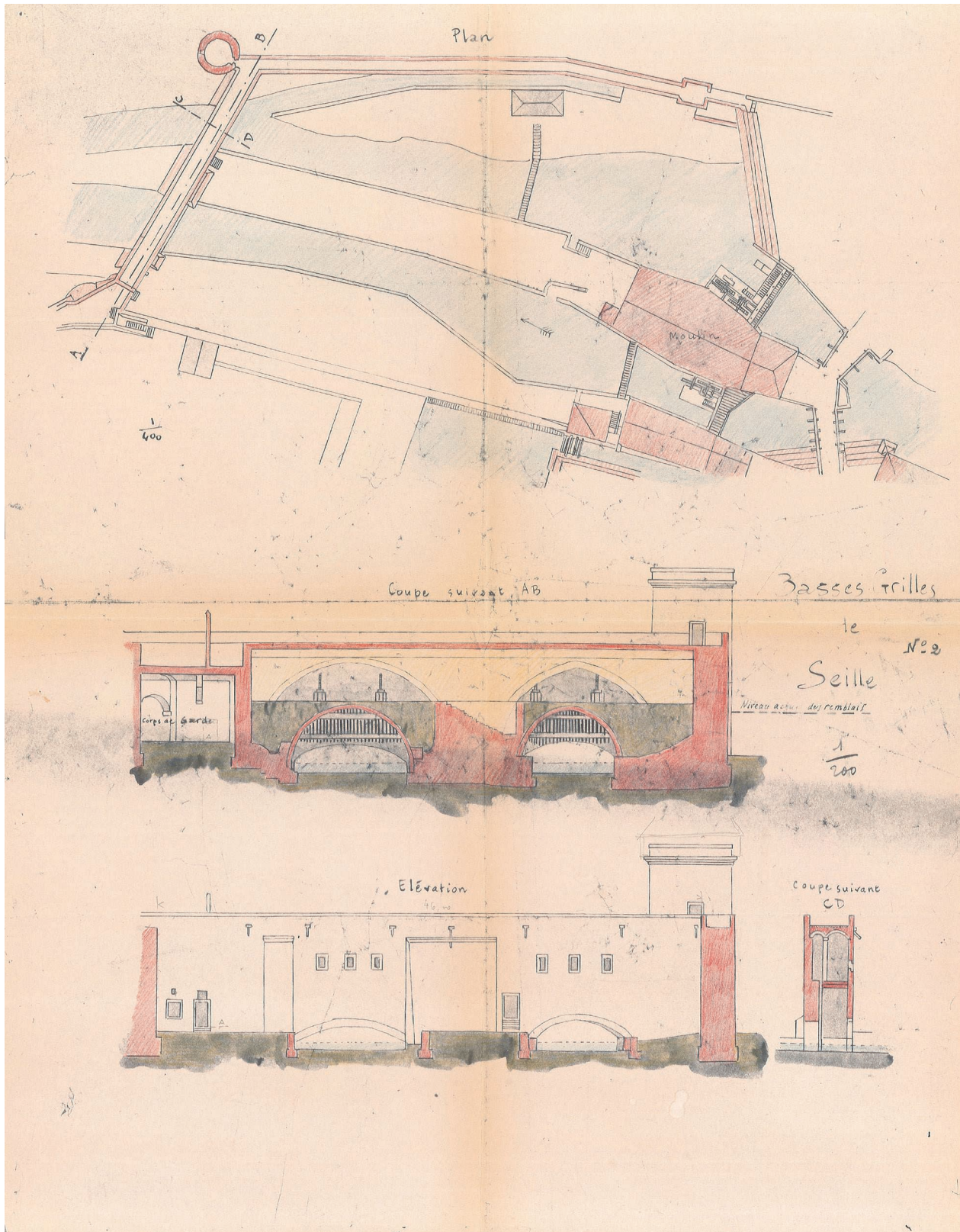


Fig. 9. Relevé en plan du secteur de la Grève (en haut) et relevé en élévation du pont des Grilles de la Basse-Seille par L. Klipffel d'après un document de 1822 (© Bibliothèques-Médiathèques de Metz).



Fig. 10. Dessin anonyme du pont des Grilles de la Basse-Seille en 1814 vu depuis le nord-est. L'ouvrage est encore pourvu de sa toiture et de son crénelage (coll. particulière).



Fig. 11. Vue du pont des Grilles de la Basse-Seille depuis le nord-est en 1911 (© Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole).



Fig. 12. *Vue des arches inférieures orientale (en haut) et occidentale (en bas) depuis le nord-est en 1911. On distingue un appareillage différent. Détails (© Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole).*



Fig. 13. *Vue du secteur de la Grève en cours de remblaiement en 1911 depuis le sud-ouest. La partie supérieure du pont des Grilles de la Basse-Seille est visible (à gauche). Détail (© Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole).*

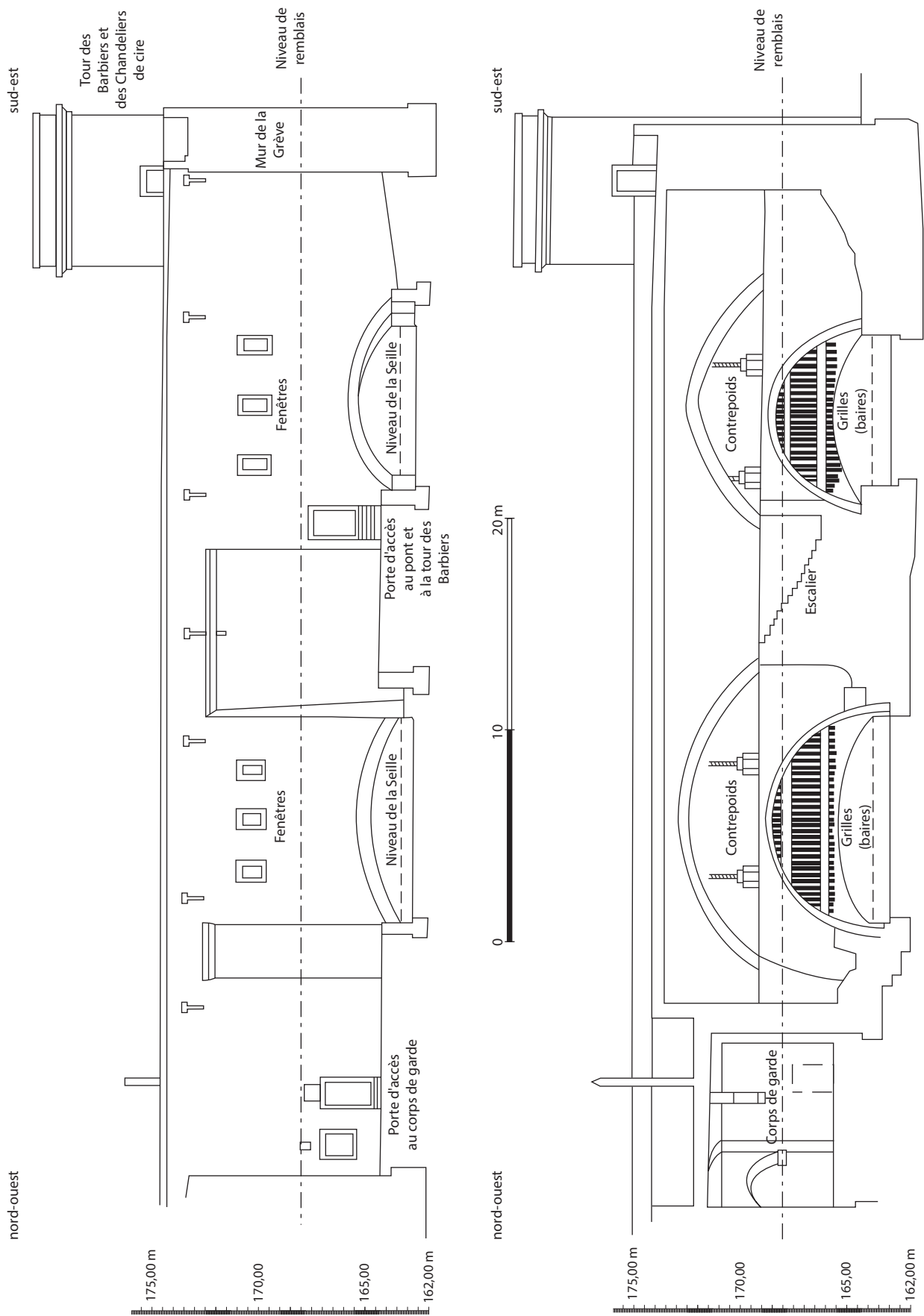


Fig. 14. Relevé en élévation de la face sud-ouest et de l'intérieur du pont des Grilles de la Basse-Seille en 1822 (DAO : J. Trapp, d'après L. Klipffel).



Fig. 15. Localisation des vestiges du système de contrepoids (en haut, en rouge) et essai de restitution du mécanisme des grilles du pont (en bas) (infographie : N. Gasseau).

3.4. Aménagements et usages défensifs

Certains documents nous renseignent bien sur les moyens de défense du pont médiéval, en particulier la *visitation* de l'artillerie de 1508 (Arch. dép. de la Moselle, 7F59), c'est-à-dire l'inspection réalisée par les Sept de la Guerre qui avaient à leur charge la gestion des défenses de la ville.

D'après ce document, le pont abritait de l'armement : quatre hallebardes, six masses de fer, quinze gravisses (sortes de

hallebardes) et quinze salades (casques), le tout étant rangé dans une armoire (TABOUILLOT, FRANÇOIS, 1769-1790, VI, p. 575). D'après une liste de répartition des gardes datée de 1465, aucun *soldoyeur* messin ne surveillait le pont. En raison de l'humidité liée à la Seille, les armes à feu (à poudre) et les munitions (poudre, salpêtre, soufre) n'étaient pas conservées sur l'ouvrage.

En revanche, de l'artillerie, des munitions et deux *soldoyeurs* étaient présents dans la tour des Tanneurs, localisés sur le mur en Chadeleirue au nord, et dans la tour des Barbiers et des



Fig. 16. Vue de la tour des Barbiers et des Chandeliers de cire et du pont des Grilles de la Basse-Seille à la fin des années 1920. L'ouvrage est remblayé, mais il est toujours pourvu de son mur extérieur (© Bibliothèques-Médiathèques de Metz).

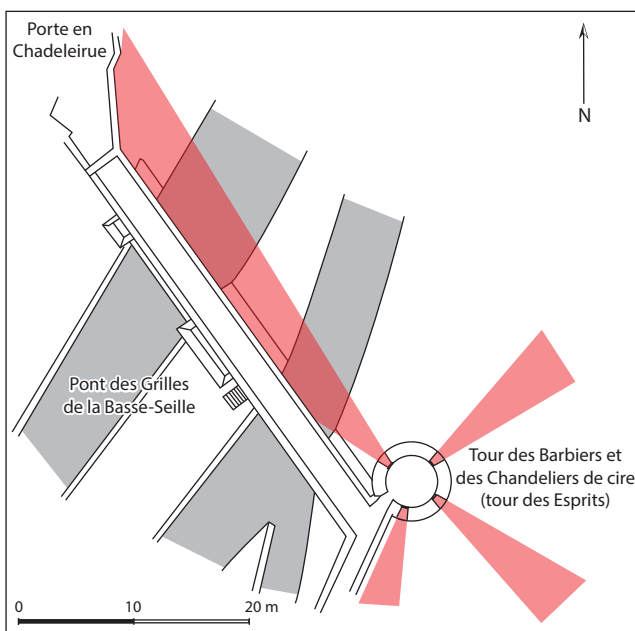


Fig. 17. Angles de tir proposés par les canonniers du deuxième niveau de la tour des Barbiers et des Chandeliers de cire (tour des Esprits), permettant de défendre le pont des Grilles de la Basse-Seille (DAO : J. Trapp, d'après L. Klipffel).

Chandeliers de cire au sud. Cette dernière contribuait par ailleurs à la défense du pont grâce à ses canonniers. Certaines ont été déplacées lors de la restauration de 1957, après son endommagement en 1944. Grâce aux documents d'archives, leur position d'origine est connue. Celle placée au deuxième étage de la tour, en dessous du niveau du chemin de ronde, offrait un angle de tir sur le pont et une partie de la porte en Chadeleirue (fig. 17). La tour des Tanneurs, une des tours qui encadrent la porte, était probablement percée d'ouvertures permettant de flanquer le pont, offrant ainsi un tir croisé. Cependant, son remblaiement ne laisse entrevoir aucune canonniers ou meurtrière.

CONCLUSION : SYNTHÈSE

L'étude menée par l'association *Historia Metensis* a contribué à enrichir les connaissances sur le pont des Grilles de la Basse-Seille et à mieux appréhender son évolution architecturale. Elle a permis d'esquisser son aspect original et de comprendre le fonctionnement des grilles qui barraient l'entrée de la ville par la Seille.

Ce type d'ouvrage semble apparaître partout en Occident à la fin du XIII^e siècle, mais se diffuse surtout tout au long du XIV^e siècle. Le pont des Grilles de la Basse-Seille était un véritable prolongement du mur de courtine. Haut de plus de 13 m, il avait pour vocation d'empêcher l'assaillant de pénétrer dans la ville par la Seille. Les *soldoyeurs* messins pouvaient y circuler sur trois niveaux. Ils y pénétraient par deux portes percées au sud, côté ville, et circulaient sous une galerie voûtée qui menait, entre autres, à la tour des Barbiers et des Chandeliers de cire (fig. 18). En empruntant un escalier, aujourd'hui obstrué, ils accédaient à une seconde galerie voûtée, percée de six fenêtres au sud, qui



Fig. 18. Essai de restitution de la face méridionale du pont des Grilles de la Basse-Seille à la fin du xv^e siècle (infographie : N. Gasseau).



Fig. 19. Essai de restitution de la face septentrionale du pont des Grilles de la Basse-Seille à la fin du xv^e siècle (infographie : N. Gasseau).

abritait le mécanisme à contrepoids permettant d'actionner les grilles. Le troisième niveau constituait le chemin de ronde, dont les parapets étaient crénelés, et qui était protégé par un toit à deux pans. La face nord était un véritable mur de défense. Aucune ouverture n'y avait été percée, excepté les créneaux du chemin de ronde (fig. 19).

Inscrit depuis 1932 au titre des Monuments historiques, le pont des Grilles de la Basse-Seille est le dernier exemplaire de pont fortifié médiéval à Metz⁷ et un des rares exemples connus en France. Parmi les autres ouvrages messins du même type, seul le pont des Grilles de la Moselle (ou pont du Rimpport), construit

en 1360, est relativement bien documenté. Un relevé de 1732, conservé au Service historique de la Défense à Vincennes, révèle un édifice à quatre arches cintrées et trois tours fortifiées. Sa composition est différente de celle du pont des Grilles de la Basse-Seille et se rapproche plus des ponts du sud de la France, comme le pont Valentré à Cahors (1308-1378) et le Vieux-Pont d'Orthez (fin XIII^e-début XIV^e siècle) présentant de larges arches et des tours fortifiées. Toutefois, le pont des Grilles de la Basse-Seille se rapproche plutôt des portes d'eau du nord de l'Europe, telle la tour des Arquets à Cambrai (fin XIV^e siècle) et le pont des Troues à Tournai (fin XIII^e-début XIV^e siècle).

7. Le Moyen-Pont actuel a été reconstruit en 1944 à la suite de sa destruction lors de la Libération.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Archives départementales de la Moselle

7F59: Visitations des murs et de l'artillerie (1465-1523)

Archives municipales de Metz

EE26: Comptes des gouverneurs des Murs (1463-1464)

EE28: Comptes des gouverneurs des Murs (1470-1471)

Bibliothèques-Médiathèques de Metz

MS 856-858: FERRY P., *Observations Séculaires*, XIV^e paragraphe, XVII^e siècle (d'après LA HIÈRE S. et PRAILLON J.).

Bibliographie

ANDRAL G., 1941, «Orthez», in: *Congrès archéologique de France, 102^e session, Bordeaux et Bayonne, 1939*, Paris, Soc. française d'Archéologie, p. 397-399.

BAUDRY M.-P., FAUCHERRE N., MACHELART I., SALAMAGNE A., 1991, *Cambrai, ville fortifiée*, Catalogue de l'exposition organisée du 24 mai au 29 juillet 1991, Cambrai, Maison Falleur, 153 p.

BOULANGÉ G., 1856, «Metz au Moyen Âge», *L'Austrasie*, p. 1-16.

BOUR R.-S., 1932, «Metz: notes sur la topographie de la partie orientale de la ville», *Annuaire de la Soc. d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, p. 1-180.

CHABERT F.-M., 1856, «Notice sur des bas-reliefs du seizième siècle qui se voient près de la porte des Allemands de la ville de Metz», *Mémoires de l'Académie de Metz*, p. 251-258.

DIDIOT M., 2011, *L'enceinte urbaine messine: étude des Chroniques de la ville et des comptes des gouverneurs des Murs de 1494 à 1541*, Mémoire de Master 2, sous la direction de C. Barralis, Univ. Paul Verlaine-Metz, 219 p.

DIDIOT M., 2015, «L'étude des comptes des gouverneurs des Murs: un nouveau regard sur les fortifications médiévales de Metz», *Les Cahiers lorrains*, 1/2, p. 22-29.

FERBER F., 2012, *Metz et ses rivières à la fin du Moyen Âge*, Thèse de doctorat sous la dir. de P. Pégeot, Univ. de Lorraine, 810 p.

HOUSEN J., 2004-2005, «Tournai - pont des Troues», *Bull. de la Commission royale des monuments, sites et fouilles*, Commission royale des Monuments, des sites et fouilles, p. 62-64.

HUGUENIN J.-F. dir., 1838, *Les chroniques de la ville de Metz*, Metz, Lamort, 896 p.

LORENTZ P., SANDRON D., 2006, *Atlas de Paris au Moyen Âge*, Paris, Parigramme, 237 p.

PARNAJON F.-C., 1846, «Mémoire historique sur la place de Metz», in: *Congrès archéologique de France*, Paris, Derache, p. 212-238, réédité in: *L'Austrasie*, 1908-1909, p. 97-128.

SCELLÈS M., 1993, «Le Pont Valentré», in: *Congrès archéologique de France, 147^e session, 1989, Quercy*, Paris, Soc. française d'archéologie, p. 99-108.

TABOUILLOT N., FRANÇOIS J., 1769-1790, *Histoire de Metz*, 7 vol., Metz, Lamort.

THIRIOT J., 1970, *Portes, Tours et Murailles de la cité de Metz, une évocation de l'enceinte urbaine des XVI^e et XVII^e siècles*, Metz, Coop. d'édition, 85 p.

TRAPP J., 2011, *Metz, 'Allée de la Tour des Esprits', Tranche 1*, Rapport de relevé topographique, *Historia Metensis*, 88 p.

TRAPP J., 2012, *Metz, 'Allée de la Tour des Esprits', Tranche 2*, Rapport de relevé topographique, *Historia Metensis*, 82 p.

TRAPP J., 2012, *Metz, 'Porte des Allemands'*, Rapport de relevé topographique, *Historia Metensis*, 72 p.

TRAPP J., 2012, «Metz (Moselle), allée de la Tour des Esprits», *Archéologie médiévale*, 42, p. 321.

TRAPP J., 2013, *Metz, 'Allée de la Tour des Esprits', Tranche 4*, Rapport de relevé topographique, *Historia Metensis*, 127 p.

TRAPP J., 2013, «L'enceinte médiévale de Metz (XIII^e-XVI^e siècles): étude archéologique et historique du front de Seille (2011-2013)», in: BONTROND R., BLARY F. dir., *Les fortifications médiévales urbaines de Reims et des régions voisines: apports récents de la recherche archéologique et historique, Actes de la table ronde de Reims*, p. 99-111 (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, t. 106, n° 4).

TRAPP J., 2013, «Défendre Metz au Moyen Âge (XIII^e-XVI^e siècles): étude archéologique et historique de l'enceinte médiévale (1^{ère} partie)», *Les Cahiers Lorrains*, 1/2, p. 28-37.

WAGNER P.-É., 2003, «L'enceinte de Metz au Moyen Âge», *Annales de l'Est*, p. 35-54.